

	RÉFÉRENTIELS DIAGNOSTIQUEUR PRODUITS - EQUIPEMENTS - MATERIAUX - DÉCHETS ISSUS DU BÂTIMENT (Titre RNCP)	V21 du 04/03/2022
---	--	--------------------------

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES V20 <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION V20 <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION

Bloc de Compétences BC1 : Préparation d'une mission de diagnostic PEMD

Dans le cadre de la demande d'un diagnostic PEMD lors de la déconstruction ou la rénovation d'un bâtiment, le diagnostiqueur doit être en mesure de recenser les besoins de la MOA et d'établir un chiffrage de la mission en vue de la réalisation du diagnostic PEMD à l'aide des documents techniques, réglementaires et législatifs.

A1 - L'identification des enjeux, des obligations légales et des éléments contractuels La maîtrise des éléments de la réglementation du diagnostic PEMD La réalisation d'une veille réglementaire et normative	C1.1 : Analyser, comprendre et connaître la réglementation relative au diagnostic PEMD, en se reportant aux Décrets n°2021-821, n°2021-822 du 25 juin 2021, n°2011-610 du 31 mai 2011 et l'Arrêté du 19 décembre 2011, se tenir informé des évolutions réglementaires liées, afin d'interagir en temps réel avec les acteurs concernés (MOA - MOE - entreprises) par tous les moyens de communications disponibles
A2 - L'inventaire, la collecte et l'analyse en amont auprès du client des données techniques (plan DOE, diagnostic amiante, plomb, pollution) ainsi que tout autre document nécessaire à la réalisation du diagnostic PEMD La connaissance et l'analyse des diagnostics obligatoires, des plans, des DOE (dossier d'ouvrage exécuté), des synoptiques techniques, de tous documents et toutes informations utiles se rapportant à l'historique du bâtiment La recherche des coordonnées cadastrales correspondants au site	C2.1 : Collecter, connaître et analyser les diagnostics obligatoires (amiante, plomb, termites), les diagnostics complémentaires (structure, pollution), les plans (masse, élévation), les dossier d'ouvrage exécuté ("synoptiques techniques", carnet de câbles) et tous documents ou informations se rapportant à l'historique du bâtiment afin d'en extraire les données nécessaires à l'accomplissement de la mission de diagnostic PEMD. C2.2 : Collecter les informations cadastrales du site auprès des organismes officiels, afin de localiser le bâtiment conformément aux exigences réglementaires
A3 - La préparation de l'intervention sur site La réalisation d'une pré visite du site L'analyse des documents collectés La préparation des grilles d'inventaire et de jeux de plans La planification, l'organisation des tâches et la préparation des outils nécessaires	C3.1 : En amont de l'intervention sur site, effectuer un repérage visuel et un interview du maître d'ouvrage afin de préparer une intervention oblique (conditions de sécurité, conditions d'accès, moyens d'intervention techniques et humains) C3.2 : Suivre les documents collectés dont les plans, identifier les unités d'inventaire (bâtiment, appartements, locaux techniques...), l'état sanitaire à partir des diagnostics obligatoires et l'état visuel afin d'optimiser l'intervention en sécurité. C3.3 : Préparer des plans et documents de saisie au format numérique ou imprimer plans et documents de saisie au format papier afin de collecter les informations (qualification et quantification) sur site. C3.4 : A partir des informations extraites du contexte d'intervention, adapter le nombre de diagnostiqueurs déployés, choisir les outils et EPI/EPC nécessaires à la réalisation du diagnostic, dans le respect des consignes de sécurité et des contraintes propres au chantier imposées par le cahier des charges.
A4 - Le chiffrage d'une mission de diagnostic PEMD La compréhension des attentes du client et du périmètre d'intervention lors de la pré visite L'estimation de la durée de l'opération en fonction de la typologie du ou des bâtiments La réalisation d'un devis	C4.1 : En se basant sur le Cahier des Clauses Techniques et Particulières CCTP et sur le contexte d'intervention défini lors de la pré visite, établir un devis en fonction du nombre de jour/homme sur site et en étude

Chaque compétence du bloc est évaluée sur la base de la production suivante :

Via une mise en situation professionnelle reconstituée, le candidat doit répondre à des questionnaires métiers permettant de valider sa capacité d'analyse des obligations légales, réglementaires et sa maîtrise des enjeux du diagnostic PEMD

Travail individuel
Production écrite

En relation avec les compétences C1.1 à C4.1

- Les enjeux légaux et réglementaires sont clairement identifiés
- Les documents utiles à la réalisation d'un diagnostic PEMD sont clairement identifiés
- La recherche de données cadastrales attendues est réalisée en utilisant les outils adéquats
- L'évaluation du contexte d'intervention via la production d'une liste de questions est juste et pertinente
- L'analyse de diagnostics obligatoires est juste et permet d'identifier les PEMD polluants
- La production d'un document de saisie au format numérique contenant les informations minimales d'un recensement de PEMD dans des locaux est réalisée et juste
- Les ressources humaines et matérielles (outils, EPI) sont identifiées et proposées.
- Le chiffrage en nombre de jours sur site et nombre de jours en étude est juste dans le contexte proposé

Bloc de Compétences BC2 : Réalisation d'un diagnostic PEMD (Caractérisation et quantification)

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES V20 <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
A5 - La caractérisation des PEMD : L'identification du système constructif du bâtiment L'identification des PEMD L'opération de sondages destructifs et non destructifs en précisant éventuellement des prélèvements pour analyses L'évaluation d'un potentiel de valorisation	CS.1 : Effectuer un relevé visuel sur site et/ou sur plan des éléments du système constructif et des infrastructures techniques afin de le répertorier en vue de leur valorisation. CS.2 : Maîtriser les différentes typologies des PEMD, leur état sanitaire, leur code déchet (classification ADEME), afin de compléter les documents d'inventaires définis lors de la phase C3.1. CS.3 : Réaliser des sondages destructifs ou non destructifs et préciser des prélèvements complémentaires afin de s'assurer de la composition des PEMD en adaptant ses outils d'investigation. CS.4 : Qualifier et quantifier les PEMD afin que la maîtrise d'ouvrage et les entreprises connaissent précisément les tonnages et volumes des PEMD qui seront issus du chantier. CS.5 : Evaluer les PEM possédant un potentiel de réemploi par appréciation visuelle et sondages afin d'optimiser leur valorisation. CS.6 : Savoir identifier la qualité véinale et l'état sanitaire des PEMD en vue de leur valorisation. CS.7 : Estimer la viabilité technico-économique, en fonction des modalités de construction, de la dépose sélective afin d'optimiser la valorisation des PEM.
A6 - La quantification des PEMD à collecter : Le métrage et les estimations des surfaces, volumes et poids	CE.1 : Quantifier les PEMD (unité, m2, mètre linéaire) à l'aide d'outil de métrage ou d'outils numériques afin de compléter la caractérisation sur site

Le candidat sera évalué sur les livrables suivants :

En relation avec les compétences CS.1 - CS.2 - CS.3 - CS.5 - CS.6 - CS.7
 2/ Via une mise en situation professionnelle reconstituée, le candidat doit répondre à des questionnaires métiers permettant de valider sa capacité à caractériser les PEMD via une reconnaissance visuelle et des opérations de sondages, destructifs ou non destructifs, en vue d'évaluer leur potentiel de valorisation

En relation avec les compétences CS.4 - CE.1
 2/ Réalisation d'un mètre détaillé détaillé sur plan à partir d'un étude de cas

Travail individuel
Production écrite

En relation avec les compétences CS.1 - CS.2 - CS.3 - CS.5 - CS.6 - CS.7

- L'identification des éléments valorisables est clairement réalisée et leur décompte est juste
- La recherche et le résultat de la recherche des codes déchets des PEMD est réalisée et juste
- La validation des choix de sondages destructifs / non destructifs et/ou prélèvements complémentaires est juste dans les contextes proposés
- Le réemployabilité ou non d'un PEM est établie et juste
- La viabilité de dépose sélective est établie dans le contexte proposé

En relation avec les compétences CS.4 - CE.1

- La qualification et la quantification des PEMD est réalisée. Elles sont exprimées en unités (mètre linéaire, m2, m3)

Bloc de Compétences BC3 : Rédaction d'un rapport de diagnostic PEMD

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES V20 <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
A7 - La maîtrise des outils et des méthodes de restitution : La réalisation d'un inventaire et de la synthèse réglementaire qui en découle sur un outil informatique	C7.1 : Afin de rédiger un rapport de diagnostic PEMD, utiliser un logiciel professionnel de traitement des données, et/ou créer, utiliser un outil adapté à la retranscription des données au format excel

Le candidat sera évalué sur la présence et la pertinence des éléments ci-dessous :

En relation avec les compétences C7.1 à C10.1

Le rapport est rédigé en langue française, à partir d'une syntaxe, d'une orthographe précise et du vocabulaire professionnel adapté. Les informations sont correctement rédigées, motivées et argumentées.

<p>A8 - La proposition des modalités de déconstruction ou de rénovation adaptées aux spécificités du chantier :</p> <p>La rédaction des recommandations relatives à la dépose sélective des éléments selon la hiérarchie des modes de traitement des PEMD et les modalités de leur évacuation.</p> <p>La préconisation de dépose des PEMD selon les différentes phases du chantier</p>	<p>CR.1 : En s'appuyant sur les connaissances des techniques de montage et démontage des éléments constitutifs du bâtiment, proposer au donneur d'ordre un plan de déconstruction permettant d'assurer la stabilité technique et économique du projet.</p>	<p>Toutes les compétences du bloc sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>A partir de l'étude concrète d'un bâtiment, le candidat présente une production écrite individuelle qui comprend les éléments réglementaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étapes du diagnostic PEMD - Le choix des techniques de déconstruction adaptées - Une estimation financière - L'argumentation des solutions retenues. <p>En cas d'impossibilité d'accès à un site, le candidat sera confronté à des mises en situation via documents, scénarii, consignes ou mise en situation sur la place d'examen</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contenu du diagnostic PEMD - Pièces justificatives (cadastre, assurance, coordonnées diagnostiqueur et MDA) - Pièces produites issues du rapport (liste des PEMD et filières, synthèse réglementaire, proposition de déconstruction) - Estimation de la quantité des matériaux et équipements (poids et volume) avec leur localisation - Intégration de croquis ou de plans - Synthèse et propositions de solutions - Rédaction des conclusions et des recommandations compréhensibles au MOA sur la présence de PEMD et leur potentiel de valorisation. - Présentation des solutions de traitement dans les filières adoptées.
<p>A9 - La réalisation d'une estimation budgétaire de la logistique, de la valorisation et du traitement des PEMD, hors réemploi :</p> <p>Les propositions de solutions intégrant un objectif de performance environnementale et économique</p> <p>La définition d'une solution économiquement viable</p>	<p>CR.1 : Par la connaissance des filières et des modalités de transport, multiplier la chaîne des valeurs du recyclage à l'élimination afin de proposer au MOA la solution environnementale et technico-économique (logistique et traitement) la plus fiable.</p>	<p>En cas d'impossibilité d'accès à un site, le candidat sera confronté à des mises en situation via documents, scénarii, consignes ou mise en situation sur la place d'examen</p>	<p>Dans le cas d'une mise en situation, le candidat devra adapter ses réponses aux documents disponibles, consignes, scénarii proposés. Ces derniers lui permettront de rendre compte des éléments listés ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pièces justificatives (cadastre, assurance, coordonnées diagnostiqueur et MDA) - Pièces produites issues du rapport (liste des PEMD et filières, synthèse réglementaire, proposition de déconstruction) - Estimation de la quantité des matériaux et équipements (poids et volume) avec leur localisation - Intégration de croquis ou de plans - Synthèse et propositions de solutions - Rédaction des conclusions et des recommandations compréhensibles au MOA sur la présence de PEMD et leur potentiel de valorisation. - Présentation des solutions de traitement dans les filières adoptées
<p>A10 - La recherche des filières de gestion et de traitement des PEMD :</p> <p>Établissement d'une liste des filières pertinentes en rapport avec le chantier et sa localisation</p>	<p>C10.1 : Etablir la liste des filières pertinentes de réemploi recyclage élimination des PEMD les plus proches du chantier afin réduire le bilan carbone et réduire les coûts.</p>		<p>Dans le cas d'une mise en situation, le candidat devra adapter ses réponses aux documents disponibles, consignes, scénarii proposés. Ces derniers lui permettront de rendre compte des éléments listés ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pièces justificatives (cadastre, assurance, coordonnées diagnostiqueur et MDA) - Pièces produites issues du rapport (liste des PEMD et filières, synthèse réglementaire, proposition de déconstruction) - Estimation de la quantité des matériaux et équipements (poids et volume) avec leur localisation - Intégration de croquis ou de plans - Synthèse et propositions de solutions - Rédaction des conclusions et des recommandations compréhensibles au MOA sur la présence de PEMD et leur potentiel de valorisation. - Présentation des solutions de traitement dans les filières adoptées

Bloc de Compétences BC4 : La restitution du diagnostic et le pilotage d'actions de sensibilisation et de conseils auprès des acteurs

<p>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i></p>	<p>REFERENTIEL DE COMPETENCES V20 <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>	<p>REFERENTIEL D'EVALUATION V20 <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p>	
		<p>MODALITÉS D'ÉVALUATION</p>	<p>CRITÈRES D'ÉVALUATION</p>
<p>A11 - La présentation des conclusions d'un diagnostic PEMD :</p> <p>L'animation de réunions de présentation auprès du MOA</p> <p>La réponse aux questions des MOE, des entreprises travaux et autres acteurs</p>	<p>C11.1 Afin de proposer au donneur d'ordre un plan d'évacuation des PEMD vers les filières appropriées exploiter les éléments de synthèse du diagnostic PEMD réalisé</p> <p>C11.2 Dans le cadre d'une mission d'AMO, établir un récolement conforme auprès de l'institution destinataire en vue de la conformité réglementaire.</p> <p>C11.3 : Identifier des différents destinataires du PEMD en vue de l'optimisation de leur prestation.</p> <p>C11.4 : Dans le cadre d'une mission d'AMO, discuter des impacts financiers avec les acteurs concernés, en se basant sur les options retenues et en analysant les écarts par rapport au prévisionnel d'audit.</p> <p>C11.5 : Dans le cadre d'une mission d'AMO, connaître les circuits de transmission des données issues du diagnostic en réalisant une veille active de la réglementation</p>	<p>Toutes les compétences du bloc sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>Le candidat devra présenter une production orale intégrant les éléments suivants :</p> <p>Présentation des conclusions du diagnostic PEMD</p> <p>Réalisation d'un plan d'accompagnement de la MDA</p>	<p>En relation avec les compétences C11.1 à C11.4</p> <p>La présentation orale démontre une situation et une maîtrise des éléments présentés.</p> <p>Le candidat utilise le vocabulaire technique et adapté.</p> <p>Les propositions sont claires, précises et argumentées.</p> <p>Présentation des conclusions du diagnostic PEMD</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation des conclusions du diagnostic PEMD est exacte et complète. - Elle intègre à minima les tonnages et volume globaux des PEMD. La synthèse est conforme à la réglementation en vigueur. - Le candidat adopte une posture professionnelle et conforme dans sa présentation par l'utilisation d'un vocabulaire adapté. <p>En relation avec les compétences C12.1</p> <p>Réalisation d'un plan d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage</p> <p>La présentation doit proposer à minima :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la participation à l'élaboration du Dossier de consultation des Entreprises (DCE) paragraphe relatif à la gestion des PEMD sur le chantier - la proposition de participation à la sélection de l'entreprise titulaire dans le cadre de l'Assistance aux Contrats de Travaux (ACT) - la proposition d'un suivi de gestion des PEMD dans le cadre de la phase DET (direction de l'exécution du ou des contrats de travaux) - une analyse entre l'étude et la réalité de chantier au niveau des quantités des PEMD - une proposition de récolement à transmettre à l'organe collecteur des données.
<p>A12 - Le pilotage d'action de sensibilisation et de conseil auprès des acteurs :</p> <p>La transmission des bonnes pratiques selon la spécificité des chantiers</p>	<p>C12.1 : Dans le cadre d'une mission d'AMO, accompagner le maître d'ouvrage dans sa gestion des déchets sur la base du dossier de consultation des entreprises DCE afin de s'assurer des préconisations et de l'application du DCE</p>		